



Volet

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20070241

ale,

Déposé / Reçu le

15 JUIN 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0678 461 352****Nom**(en entier) : **CAPRESE II**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Marnix 23, 5ème étage, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission/ nomination des administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 8 mai 2020:

[...] L'assemblée générale prend connaissance et ratifie la démission reçue par écrit de Mme. Elena Roberts comme administrateur de la société et ce avec effet immédiat. L'assemblée générale décide, par un vote distinct, de lui donner décharge pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée générale décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société les personnes suivantes :

Monsieur Barry David Brakey, né à Wynyard (Australie), le 13 juin 1959, domicilié à Unit 701, 147 Beach St., Port Melbourne, VIC 3207, Australie, et ce avec effet immédiat, et pour une durée de 6 ans qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2026 qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2025. Son mandat ne sera pas rémunéré.

Monsieur Shaun Campbell McNamee, né à Edinburgh (Ecosse), le 26 décembre 1968, domicilié à 50 Mount Pleasant Crescent, Londres, N4 4HP, Royaume-Uni, et ce avec effet au 19 février 2020, et pour une durée de 6 ans qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2026 qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2025. Son mandat ne sera pas rémunéré.

Concernant Monsieur Christophe Eric Tans et Madame Irene Gabriela Florescu, nommés administrateurs le 20 août 2019, il est ratifié que leur mandats ne seront pas pour une durée illimitée mais pour une durée de 6 ans qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2025 qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Leurs mandats ne sont pas rémunérés.

L'assemblée générale décide par un vote spécial, de nommer comme mandataire spécial, M. Christophe Tans ou Mme. Irene Florescu, employés d'Intertrust (Belgium) NV/SA ayant son domicile au Avenue Marnix 23, 5ème étage, 1000 Bruxelles, en vue de préparer, signer et déposer au greffe du Tribunal de Commerce les publications nécessaires suite aux décisions prises pendant cette assemblée générale.

Christophe Tans
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).